



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 14 août 2017, le Conseil a adopté le projet de règlement intitulé « Projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 480 de l'ancienne Ville de Daveluyville relatif aux distance minimales des vérandas, solariums et gazébos » ainsi que le projet de règlement intitulé « Projet de règlement modifiant le règlement de gestion numéro 483 de l'ancienne Ville de Daveluyville relatif aux définitions des vérandas, solariums et gazébos »;
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 11 septembre 2017 à 19 h, à la salle des délibérations située au 362, rue Principale à Daveluyville. L'objet de cette assemblée est de recevoir les commentaires de la population concernant les modifications apportées aux règlements de zonage et de gestion de l'ancienne Ville de Daveluyville.
3. Ce projet peut être consulté à l'Hôtel de Ville de Daveluyville, situé au 362, rue Principale, aux heures normales d'ouverture;
4. Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Daveluyville, ce 15 août 2017.

Pauline Vrain
Greffière